

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT
DU MORBIHAN****Séance du jeudi 05 mars 2026****COMMUNE DE
LES FOUGERETS**

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 05 mars à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur CHESNAIS Yannick.

Date de convocation du Conseil Municipal le 27 février 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11

Absent excusé : Christian LUBERT

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Béatrice BAGOT a été élue secrétaire de séance.

2026-03-05-04 Renouvellement du contrat d'entretien de la société DELESTRE Industrie pour le chauffage de l'église

Le contrat porte sur l'entretien du chauffage de l'église, ce contrat prévoit une visite annuelle d'entretien, rendue obligatoire par la commission de sécurité. Il est conclu pour une durée de 5 ans à partir de septembre 2024. Le présent abonnement est souscrit en contrepartie d'une redevance annuelle de 770 € HT (pièces détachées en sus) ; révisé chaque année au 1^{er} janvier par l'application de la formule suivante : $P = P_0(FSD1/FSD1_0)$ soit la somme de 712,53 € HT pour l'année 2026.

La dépense sera prélevée à l'article 611 « contrats de prestations de service » du budget communal de chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

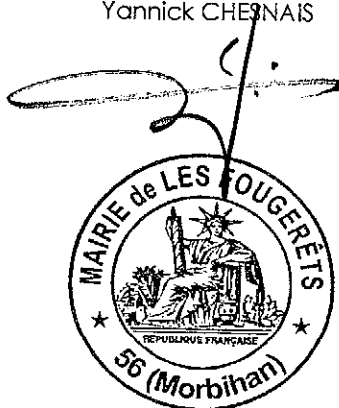
- D'approuver le renouvellement du contrat d'entretien ainsi que le tarif pour l'année 2026 soit 712,53 € HT ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Yannick CHESNAIS

La secrétaire de séance,
Béatrice BAGOT



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Béatrice Bagot, the Secretary of the Council.